

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 avril 2021**

Date de convocation : mercredi 21 avril 2021

Délibération n° CC_2021_77
Nomenclature : 7.5.2

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 60

Votants : 62

Pouvoirs :

M. Charles DELCROIX à M. Bruno DRAPRON, M.

Pierre DIETZ à M. Pierre MAUDOUX, Mme

Véronique TORCHUT à M. Joël TERRIEN

Ne prend pas part au vote : 1

OBJET : Association EREQUA'SOL - Attribution
d'une subvention pour l'année 2021

Le 27 avril 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Ammar BERDAI, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, M. Jean-Michel ROUGER, M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Alain MARGAT, M. Eric BIGOT, M. Gaby TOUZINAUD, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, Mme Claudine BRUNETEAU, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Cyrille BLATTES, M. Alexandre GRENOT, M. Jacki RAGONNEAUD, Mme Agnès POTTIER, M. Philippe ROUET, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, M. Raymond MOHSEN, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Mme Florence BETIZEAU, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, M. Rémy CATROU, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Philippe CREACHCADEC, M. Laurent DAVIET, Mme Dominique DEREN, M. François EHLINGER, M. Pierre MAUDOUX, Mme Evelynne PARISI, M. Jean-Pierre ROUDIER, M. Joël TERRIEN, Mme Charlotte TOUSSAINT, Mme Céline VIOLLET, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, Mme Corinne PEQUIGNOT, M. Michel ROUX, M. Patrick PAYET, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusé :

M. Jean-Philippe MACHON

Secrétaire de séance : M. Ammar BERDAI

RAPPORT

Le rapporteur expose que la Communauté d'agglomération de Saintes souhaite soutenir l'association Ensemble pour une régie de quartier Solidaire (EREQUA'SOL) pour le poste de médiateur qui dans son action permet l'accompagnement du conseil citoyen et des projets d'habitants sur le quartier.

En effet, la Régie de quartier EREQUA'SOL par le biais de ce poste, accompagne le développement et l'animation d'un lieu favorisant les échanges et la communication entre les habitants.

Il assure en outre des missions de médiation sociale et culturelle visant à améliorer, dans le quartier prioritaire Boiffiers-Bellevue, les relations entre les habitants de ce quartier et les services publics, ainsi que les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer à la régie de quartier EREQUA'SOL une subvention d'un montant de 4 000 € pour l'année 2021, montant équivalent à la subvention attribuée par

délibération n°2020-45 du Conseil Communautaire du 13 février 2020.

Après avoir entendu le rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2019, modifié le 9 janvier 2020, et notamment l'article 6, I, 4°), compétence politique de la Ville,

Vu la délibération n°2021-31 du Conseil Communautaire en date du 30 mars 2021, portant vote du budget primitif du Budget Principal 2021,

Vu la demande de subvention en date du 21 janvier 2021 sollicitée par l'association EREQUA'SOL pour l'année 2021 auprès de la Communauté d'Agglomération d'un montant de 4 000 €,

Vu les crédits disponibles inscrits au budget primitif du Budget Principal 2021, chapitre 65, au compte 6574,

Considérant le projet de la Régie de quartier EREQUA'SOL portant sur le développement et l'animation d'un lieu favorisant les échanges et la communication entre les habitants,

Considérant que l'action du médiateur est d'assurer des missions de médiation sociale et culturelles visant à améliorer, dans le quartier prioritaire Boiffiers-Bellevue, des relations entre les habitants de ce quartier et les services publics, ainsi que les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs,

Considérant le poste de médiateur assurant l'accompagnement du Conseil Citoyen sur le quartier prioritaire et les actions citées ci-dessus,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Saintes soutient l'Association EREQUA'SOL dans son action permettant l'accompagnement du conseil citoyen et des projets d'habitants sur le quartier,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € pour l'année 2021 à l'association Ensemble pour une régie de quartier Solidaire (EREQUA'SOL).
- **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant en charge des Finances à procéder au versement de cette subvention.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 62 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention
- 1 élue ne prend pas part au vote (Mme Véronique ABELIN-DRAPRON)

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.